



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

AIDES AUX PERSONNES AGEES ENCORE UN EFFORT MONSIEUR LE PRESIDENT !

La CFR prend acte des propositions du Président de la République sur l'aide aux personnes âgées ayant besoin de soutien à domicile.

Ses déclarations vont dans le bon sens, mais la CFR rappelle qu'elle a demandé l'institution d'un crédit d'impôt pour les retraités non imposables ayant recours à des services à domicile au même titre que les actifs.

Par ailleurs, la CFR souhaite une accélération de l'amélioration prévue du minimum vieillesse.

Paris, le 6 février 2009

N° 102